



CERCLE AVIRON NOGENTAIS

Chemin de Villiers aux Choux
10400 NOGENT SUR SEINE



BULLETIN D'INSCRIPTION

RANDONNÉE LES BOUCLES DE LA PETITE SEINE

Samedi 11 mai 2019

Merci d'adresser la correspondance à : **Madame Christine BOULET - secrétaire du CAN**
24 rue du Fort à Faire - 77560 COURCHAMP
Tél : 01.64.01.05.82. - Portable : 06.83.66.42.47.
E-mail : christine.boulet@nordnet.fr

Inscription à retourner à l'adresse ci-dessus au plus vite et **avant le 10 avril 2019** accompagnée du règlement total effectué par chèque à l'ordre du **Cercle Aviron Nogentais** ou par virement bancaire (RIB joint). Les inscriptions complètes seront validées par ordre de réception dans la limite des 20 embarcations.

Nom du CLUB et N° :

Adresse du club :

Mail du club :

Nom du responsable du groupe (présent le 11 mai 2019) :

Tél : Portable :

Mail :

EMBARCATIONS ENGAGÉES

- Nombre de yolettes :
Ou bien
- **Nombre de sièges en location** :
(Vu avec les organisateurs)
- Accueil possible des remorques la veille dans parking clôturé : OUI NON

FRAIS DE PARTICIPATION

Rameurs

- Nombre de participants le 11 mai 2019 : X 32 euros =€

- **Nombre de sièges loués** : X 25 euros =€

Accompagnateurs autonomes (non rameur)

- Nombre de repas du samedi midi : X 15 euros =€

Visite du musée Camille Claudel avec un guide-conférencier

- Nombre de personnes pour la visite guidée : X 10 euros =€

TOTAL : **Euros**

PARTICIPANTS rameurs

	Nom – prénom	N° licence (*)
1		
2		
3		
4		
5		
	Nom – prénom	N° licence (*)
1		
2		
3		
4		
5		

NOM et Prénom	NOM et Prénom
Accompagnateurs autonomes	Visiteurs musée Camille Claudel

Chaque rameur reconnaît :

- savoir nager
- avoir un bon niveau de pratique en aviron (brevet d'aviron d'argent)
- être possesseur d'une licence FFA en cours de validité.

A bord de chaque embarcation, chaque rameur doit avoir à sa disposition une brassière de sécurité. L'équipage doit être muni d'une gaffe, d'écopés et d'une corde de 10m pour amarrage et remorquage éventuel. Idem pour les locations de sièges, prévoir votre matériel.

Avant le départ, les participants seront avertis par les organisateurs des caractéristiques du parcours et des consignes de sécurité qu'il leur faudra respecter. Pour les équipages moins expérimentés, les méandres conjugués au courant peuvent rendre le parcours difficile. Le barreur doit être vigilant.

Signature du responsable du groupe (*) :

(*) mention obligatoire